



académie  
Montpellier

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Hérault  
éducation  
nationale

Service commun des  
personnels enseignants  
1<sup>er</sup> degré

Affaire suivie par :  
Florence BOUCARD  
04 67 91 52 72

courriel  
reponsecandidature34@ac-  
montpellier.fr

DSDEN de l'Hérault  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

Montpellier, le mardi 27 mars 2018

L'inspecteur d'académie  
Directeur académique des services de l'éducation nationale  
de l'Hérault

à

Mesdames et messieurs  
Les instituteurs et professeurs des écoles  
du département de l'Hérault  
**Pour attribution**

Mesdames les Inspectrices,  
Messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale  
**Pour information**

**OBJET** : Appel à candidatures Postes à profil – Directeur en REP+ école élémentaire « André BOULLOCHE » MONTPELLIER  
Rentrée 2018.

**PJ** : Annexe 2 : fiche de candidature pour les recrutements sur postes à profil (PAP)

Ce poste nécessitant une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite dans l'intérêt du service, la sélection des candidats s'effectue hors barème après entretien devant une commission.

**Les Professeurs des Ecoles Stagiaires ne peuvent candidater sur ce poste.**

### Procédure

Les candidats sollicitant une affectation sur ce poste :

- constituent obligatoirement un dossier à partir de la **fiche de candidature** (annexe 2) accompagnée d'une **lettre de motivation et d'un CV**,
- transmettent ce dossier au service des personnels enseignants 1<sup>er</sup> degré (SPE) par mail ([reponsecandidature34@ac-montpellier.fr](mailto:reponsecandidature34@ac-montpellier.fr)) pour le 5 avril 2018 à minuit (délai de rigueur).
- procéderont obligatoirement à la saisie de leur vœu sur SIAM via I-PROF, pendant la période d'ouverture du serveur.

Les candidats seront convoqués devant la commission départementale **via leur adresse mail professionnelle**. Les entretiens se dérouleront le **mercredi 11 avril 2018 après-midi**. La commission proposera un classement au Directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault.

ATTENTION :

**Une candidature sur l'un de ces postes nécessite à la fois, de renseigner la fiche de candidature et de saisir à l'ouverture du serveur SIAM via I-PROF ce même vœu.** Dans l'hypothèse où l'une ou l'autre seulement de ces conditions serait réalisée, la candidature ne pourrait être prise en compte.

Les résultats seront communiqués mi-avril.



L'Inspecteur d'Académie  
Directeur Académique des services  
de l'Éducation Nationale de l'Hérault

Vincent STANEK

|                         |                |  |
|-------------------------|----------------|--|
| IDENTIFICATION DU POSTE | PLACE DU POSTE | <p>Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, le directeur d'une école située au sein du réseau d'éducation prioritaire renforcé, exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur (<i>Référentiel métier des directeurs d'école, NOR : MENE1428315C, circulaire n° 2014-163 du 1-12-2014, MENESR - DGESCO B3-3</i>), avec des spécificités propres à ce dispositif et dans la logique du référentiel de l'éducation prioritaire (<a href="http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html#Un_reférentiel_pour_l'éducation_prioritaire">http://www.education.gouv.fr/cid76427/refonder-education-prioritaire.html#Un_reférentiel_pour_l'éducation_prioritaire</a>).</p>  |
| PROFIL DU POSTE         | CADRE GÉNÉRAL  | <p><u>Direction d'une école élémentaire en REP+ :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.</li> <li>. Cette politique d'égalité des chances a pour principal objectif la réduction des écarts de réussite, avec le reste du territoire, sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves qui y sont scolarisés.</li> <li>. Les missions du directeur d'école en REP+ s'inscrivent dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire mise en œuvre à la rentrée 2015.</li> </ul> <p>L'école relève du REP+ <b>Les escoliers de la Mosson</b> (quartier Mosson / La Paillade à Montpellier) incluant le collège et 10 école maternelles et élémentaires.</p> <p>Le projet REP+ Les escoliers de la Mosson 2015/2018 décline à la fois les priorités du Référentiel de l'éducation prioritaire et celles du Projet 2015/2018 de l'académie de Montpellier. Il se décline comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler ».</li> <li>. Enseigner plus explicitement les compétences que requiert l'acquisition du socle commun.</li> <li>. Conforter une école bienveillante et exigeante.</li> <li>. Évaluation et statut de l'erreur.</li> <li>. Suivi des élèves et prévention du décrochage.</li> <li>. Coopération avec les parents et les partenaires.</li> <li>. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.</li> <li>. Renforcer le pilotage et l'animation du réseau.</li> </ul> <p>Pour l'année 2018/19, l'école élémentaire André Boulloche sera constituée de <b>14 classes</b> dont 4 CP dédoublés et 4 CE1 dédoublés, pour un total d'environ 215 élèves.</p> <p>La direction bénéficiera d'une <b>décharge totale</b>.</p> |
|                         | MISSIONS       | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Le directeur de l'école « <b>Bouloche</b> » travaille au sein d'une équipe pluri et inter-catégorielle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en animant des réunions, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du REP+ et avec les partenaires associés, au regard du référentiel de l'éducation prioritaire.</li> <li>. Force de proposition, il participe à la mise en œuvre des innovations pédagogiques définies dans le contrat d'objectifs du réseau REP+.</li> <li>. Il impulse et accompagne une dynamique pédagogique et éducative favorisant l'articulation entre le projet du REP+ et le projet de l'école « <b>Bouloche</b> »</li> </ul>  |
|                         | FONCTIONS      | <ul style="list-style-type: none"> <li>. Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en les inscrivant dans les repères du référentiel pour l'éducation prioritaire.</li> <li>. Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation REP+ dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école « <b>Bouloche</b> »</li> <li>. Piloter ou accompagner les différents dispositifs d'aide aux élèves, internes ou externes à l'éducation nationale et inscrits dans le territoire.</li> <li>. Participer aux différentes réunions du comité de pilotage du REP+ et contribuer activement à ses travaux dans une perspective de liaison inter degré renforcée.</li> <li>. Élaborer et renseigner les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec l'inspecteur de circonscription et le coordonnateur de réseau.</li> </ul>  |

|                               |  |   |
|-------------------------------|--|---|
|                               |  | . Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation notamment en lien avec le contrat de ville et les programmes de réussite éducative.   |
|                               | <b>COMPÉTENCES</b>                         | . L'animation pédagogique d'une équipe enseignante en éducation prioritaire impose un ancrage didactique et pédagogique avéré.<br>. La détention d'un CAFIPEMF est de nature à représenter une réelle valeur ajoutée à la candidature.<br>. La maîtrise des TUIC afin d'utiliser aisément les outils numériques et application mise à disposition pour assurer le pilotage pédagogique et administratif de l'école.<br>. Une bonne connaissance du système éducatif (plus particulièrement premier et second degré), du référentiel de l'éducation prioritaire et des dispositifs associés existants ou innovants.<br>. Une capacité à travailler en équipe, à communiquer efficacement, à fédérer autour d'un projet d'école et à se former afin de proposer aux équipes un appui pédagogique. |
| <b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b> | <b>PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)</b> | L'enseignant devra être inscrit sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles.<br>Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction est vivement souhaitée  |
|                               | <b>NOMINATION</b>                          | Participation au mouvement. Passage devant une commission.<br>Affectation à titre définitif.  |
|                               | <b>RÉGIME HORAIRE</b>                      | Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.  |
|                               | <b>RÉGIME DE CONGÉS</b>                    | Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.   |
|                               | <b>RÉGIME INDEMNITAIRE</b>                 | Le poste ouvre droit à la perception des indemnités afférentes aux postes de directeurs ainsi qu'aux indemnités liées à l'exercice en réseau d'éducation prioritaire.   |
|                               | <b>MODALITÉS DE CANDIDATURE</b>            | Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.<br>Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.  |
|                               | <b>CONTACT</b>                             | <b>Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Montpellier-ouest :</b><br><b>Hervé BLETTY</b><br><b>Tel secrétariat : 04.48.18.54.88</b>   |

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité
  - Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier
  - Connaissances de l'éducation prioritaire, enjeux, finalités, évolutions
  - Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
  - Connaissances de la politique de la ville
  - Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel
2. Dans le domaine pédagogique
  - Connaissances de l'organisation des enseignements
  - Capacité à animer et à fédérer une équipe
  - Capacité à organiser un travail en réseau
3. Dans le domaine administratif
  - Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer
  - Maîtrise des outils bureautiques et numériques
  - Capacité à élaborer des outils de pilotage
4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle
  - Capacités à travailler en équipe
  - Capacités à l'adaptation
  - Qualité de l'expression
  - Aptitude à la communication
  - Capacités d'écoute
  - Sens de la représentation du système éducatif
  - Sens des responsabilités et de l'initiative
  - Capacité à fédérer

**Fiche de candidature pour le recrutement sur le poste à profil Directeur en REP+  
Ecole élémentaire « André Boulloche » Montpellier**

**à transmettre à la DSDEN-SPE 1<sup>er</sup> degré**  
**pour le 5 avril 2018 délai de rigueur**  
**(par mail : [reponsecandidature34@ac-montpellier.fr](mailto:reponsecandidature34@ac-montpellier.fr))**

NOM – Prénom : .....

Date de naissance : .....

Note pédagogique : .....

Adresse personnelle : .....

.....

.....

N° de téléphone : .....

Affectation des trois dernières années scolaires :

.....

.....

.....

Etudes – Diplômes : .....

.....

.....

